#### Formation forestière

Organisée par : STIHL France, Baptiste HUBERT formateur agréé STIHL et Raphaël TREMBLEAU (06.03.71.89.92) du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Île de France et du Centre Val de Loire et animateur du Groupement de Développement Forestier d'Île de France.

Rendez-vous: 1er jour : début à **08 h 45** au Domaine des Macarons à **REAU** (77) voir plan au dos.

Repas au restaurant La découverte - AÉRODROME DE MELUN-VILLAROCHE -

Chemin de Viercy 77920 Limoges-Fourches et fin prévue vers 17h

2ème jour : début à **08 h 30** à **BELLOT** (77) voir plan au dos. **Pique-nique** à prévoir

sur chantier forestier et fin prévue vers 17h.

# Formation à l'utilisation de la tronçonneuse

Exercice pratiques niveau initiation ou perfectionnement Atelier, salle et chantier



## Jeudi 6 et vendredi 7 février 2025

La formation est **ouverte aux adhérents** 2025 **du GDF**. Toute personne désireuse de suivre la formation sera acceptée uniquement si elle possède les **équipements de protection individuelle obligatoires** à l'entrée de la formation. A savoir : casque de bucheronnage avec visière ou lunettes de protection et protections auditives, gants, pantalon de sécurité et <u>chaussures ou bottes **anticoupures**</u>.

Si vous n'êtes pas encore équipé, profitez de l'offre promotionnelle STIHL spéciale « adhérents du GDF » :

- 20 % sur les tous les équipements de protection individuelle,
- 15 % sur les tronçonneuses pro, semi-pro, ou à batterie,
- 20 % sur tous les consommables (huile, chaine...) et pièces détachées.

Nous vous proposons deux journées dédiées. Si vous souhaitez :

- Connaitre le fonctionnement et apprendre à entretenir une tronçonneuse et affuter votre chaine ;
- Apprendre à abattre et à tronçonner un arbre ou perfectionner votre technique ;

Venez acquérir ou perfectionner votre savoir-faire.

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président du GDF Gérard ROUYER





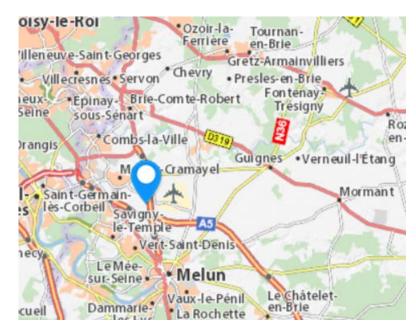




<sup>&</sup>quot; Une forêt privée gérée et préservée par un réseau d'hommes compétents au service des générations futures "

Jour 1 : RV à 8h45 précises au Domaine des Macarons de Réau, 970 Rue Frédéric Sarrazin, 77550 REAU (sortie du village sous l'allée de platanes)

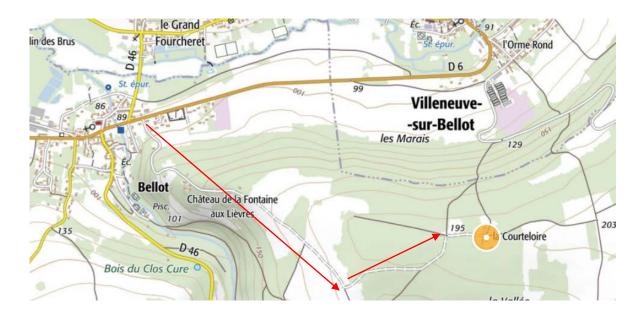
> Raphaël TREMBLEAU 06 03 71 89 92





Jour 2: RV à 8h30 précises à l'église de BELLOT (77) puis départ en forêt à côté du lieu-dit « La Courteloire », suivre les panneaux depuis la place du village en direction de Villeneuve sur Bellot. (2ème rte à droite)

Raphaël TREMBLEAU 06 03 71 89 92



Horaires : Jeudi 6 février : 8 h 45 – 12 h ; repas au restaurant la Découverte ; 13 h 30 – 17 h Vendredi 7 février : 8 h 30 – 12 h ; pique–nique en forêt avec feu et abri ; 13 h – 17 h

### L'offre STIHL est valable chez :

MAILLARD MOTOCULTURE

296 rue de l'Arquebuse - ZA Le Pré Ancel - 77510 REBAIS

Tél: 01.64.04.50.38 - Fax: 01.64.20.91.81

http://www.motoculture-maillard.com/ maillardmotoculture@orange.fr

N'hésitez pas à vous rendre sur place pour choisir la bonne taille des équipements de protection. La réduction sur le prix public est valable après adhésion 2025 au GDF (30 euros à l'ordre du GDF ou virement bancaire - cf bulletin).

Nous irons chez Mr Maillard en fin du deuxième jour de formation partager un verre, vous pourrez acheter du matériel à tarif préférentiel. Bien entendu, pas les équipements de sécurité que vous aurez impérativement à l'entrée en formation.

\_\_\_\_\_

# COUPON - REPONSE A retourner <u>avant samedi 1 février</u>

Pour la bonne organisation de la restauration, toute réponse reçue après cette date sera refusée. Le nombre de participants est volontairement **limité à 10 personnes** pour la qualité du suivi et par sécurité pour vous.

Pour tous ceux qui sont possèdent déjà une tronçonneuse STIHL, vous pouvez venir avec votre machine.

M Raphaël TREMBLEAU (CRPF – GDF) 40 avenue Léopold Pelletier – 77140 ST PIERRE LES NEMOURS 06 03 71 89 92 - raphael.trembleau@cnpf.fr

Mme M :	Adresse :
Téléphone :	E-Mail:

Je m'engage à acquérir les équipements de protection individuelle cités au recto si je n'en possède pas, et à les porter au cours de la formation. Je suis informé que ma présence sera refusée si je ne remplis pas cette condition dès le début de la formation.

Je joins mon adhésion 2025 au GDF (30 €). Vous pouvez régler par chèque à l'ordre du GDF ou par virement bancaire (IBAN sur bulletin GDF).

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Prévoyez votre pique-nique le vendredi.